



**COMMUNIQUÉ**

Pour publication immédiate

---

**DÉVOILEMENT DU PROGRAMME DE FINANCEMENT  
POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES AÎNÉS  
POUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL**

**Longueuil, le 20 janvier 2009** – Dans le cadre de l'entente spécifique pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées pour le territoire de l'agglomération de Longueuil, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil et ses partenaires lancent le programme de financement permettant la réalisation d'actions porteuses de résultats concrets auprès des personnes âgées sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Celui-ci est constitué des villes de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Lambert et Longueuil (et ses trois arrondissements).

Rappelons que cette entente portant sur une période de cinq ans a été signée par dix partenaires pour un investissement total de 1 195 000 \$. L'entente a pour objet d'adapter les services et les infrastructures aux besoins des personnes âgées du territoire de la CRÉ de Longueuil, d'améliorer leurs conditions de vie et de les impliquer dans le développement du territoire.

Le programme de financement permettra l'émergence de projets basés sur le partenariat et la complémentarité avec les ressources existantes. La CRÉ de Longueuil invite donc les organismes et institutions à manifester leur idée de projets structurants qui auraient un rayonnement pour l'ensemble de l'agglomération de Longueuil.

Les promoteurs admissibles sont les organismes à but non lucratif, les coopératives dont les activités sont similaires à celles d'un organisme à but non lucratif, les organismes du secteur public des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et du secteur municipal ainsi que les villes de l'agglomération.

Pour avoir accès au programme de financement ainsi qu'aux objectifs spécifiques de l'entente, veuillez consulter le site Internet de la CRÉ de Longueuil au [www.credelongueuil.org](http://www.credelongueuil.org). Les promoteurs peuvent également communiquer avec madame Valérie Vivier au 450 651-9041.

Les partenaires de l'entente sont le Ministère de la Famille et des Aînés, le Ministère des Affaires municipales et des Régions, le Réseau de transport de Longueuil, l'Agence de santé et des services sociaux de la Montérégie, les cinq villes de l'agglomération de Longueuil, soit Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno de Montarville et Saint-Lambert ainsi que la CRÉ de Longueuil.

**À propos de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil :**

Interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional, la Conférence régionale des élus de Longueuil favorise la concertation des partenaires afin de mettre en place des projets visant le développement du territoire de l'agglomération de Longueuil.

- 30 -

---

**Source :** CRÉ de Longueuil

**Renseignements :** Valérie Vivier  
Conseillère en développement et en concertation  
CRÉ de Longueuil  
450 651-9041 ou [valerie.vivier@credelongueuil.org](mailto:valerie.vivier@credelongueuil.org)